



Avenant N°4 aux Conditions Générales de Vente 2021 **CANAL+ BRAND SOLUTIONS**

Conformément aux dispositions de l'article 5 c. des Conditions Commerciales et Tarifaires prévues pour l'Espace Classique au titre de l'année 2021, CANAL+ BRAND SOLUTIONS a décidé de réviser l'indice de saisonnalité pour la période comprise entre le 23 août et le 24 octobre 2021.

Une modulation de **+ 5,6 %** sera appliquée sur l'indice de saisonnalité. En conséquence, le nouvel indice sur cette période sera égal à **132**.